DOCUMENTS A REMETTRE AU NOTAIRE

PROCEDURE DE DIVORCE

	Nom-Prénoms	Adresse	Nom du notaire	Nom de l'avocat
Monsieur				
Madame				

ETAT CIVIL – SITUATION MATRIMONIALE

☐ Livret de famille des époux

☐ Copie de votre contrat de mariage

☐ Photocopie de vos cartes nationales d'identité

☐ Copie de la donation entre époux éventuellement

☐ Copie de l'ordonnance de non conciliation si divorce contentieux

PATRIMOINE DES EPOUX

☐ Derniers relevés de tous les comptes bancaires des époux (communs et propres)

☐ Contrats d'assurance-vie

☐ Titres de propriété des immeubles dépendant de la communauté ou à l'un ou l'autre des époux

☐ Contrat de bail ou le titre d'occupation du bien

☐ Statuts des sociétés et bilans

☐ Plan Epargne entreprise ou Epargne Salariale

☐ Photocopies des cartes grises des véhicules

☐ Soldes des emprunts et de tout passif éventuel en cours

☐ Donations reçues par vos parents ou par succession

☐ Donation faites aux enfants

☐ Déclaration de dons manuels

FISCALITE

☐ Taxes d'habitation

☐ Taxes foncières

☐ Déclaration d'impôt sur les revenus de l'année précédente

☐ Déclaration d'ISF

Etude de Me Laëtitia MIGNUCCI-FAVIER- 91 Bis Boulevard Michel Perret- 38210 TULLINS
Tél : 04.76.66.36.80 – etude.38174@notaires.fr